



Commission scolaire
du Fleuve-et-des-Lacs

Conseil des commissaires

SÉANCE DU 16 DÉCEMBRE 2008 Volume 11 - numéro 7

Procès-verbal de la séance régulière du conseil des commissaires de la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs tenue à la salle des commissaires le 16 décembre 2008 à 20 h au 14, rue du Vieux-Chemin à Cabano.

Sont présents : Mesdames Anne Basque, Lucie Bossé, Louise Cassistat, Chantal Desjardins, Marie-Jeanne Lebel, Louise Malenfant, Anne-Marie Morin, Ghislaine Saint-Jean, Andrée Truchon, Diane Valcourt, messieurs Alexandre Anctil-Bruneau, Charles-Aimé Bélanger, Claude Breault, Ghislain Morin, Guilmont Pelletier, commissaires, ainsi que madame Johanne Brousseau et monsieur Yves Breton, représentants du comité de parents.

Sont aussi présents : Messieurs Serge Pelletier, directeur général, Daniel Beaulieu, directeur général adjoint, et madame Catherine Boulay, secrétaire générale.

Sont absents : Messieurs France Dubé et Jean-Pierre Gagnon, commissaires.

PRÉSIDENCE

Guilmont Pelletier, président.

Cette séance est tenue sous la présidence de monsieur

OUVERTURE

Après vérification des présences, le quorum étant atteint, monsieur Guilmont Pelletier, président, souhaite la bienvenue aux personnes présentes et déclare la séance ouverte.

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

et résolu : **IL EST PROPOSÉ** par le commissaire, monsieur Claude Breault,

QUE l'ordre du jour soit adopté comme suit :

- 1.0 Ouverture de la séance
- 2.0 Vérification des présences
- 3.0 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 4.0 Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 18 novembre 2008 - # 6
- 5.0 Rapport du comité de parents
- 6.0 Direction générale
 - 6.1 Représentation des commissaires au comité de travail du calendrier scolaire 2009-2010
 - 6.2 Engagement - direction adjointe par intérim - secteur Cabano/Saint-Louis/Saint-Elzéar/Saint-Honoré
 - 6.3 Acte d'établissement - École secondaire l'Arc-en-Ciel
 - 6.4 Nomination à la direction du Centre de l'éducation des adultes, de la formation professionnelle et du service aux entreprises
- 7.0 Varia
 - 7.1 Réunion du comité culturel de la C.S.F.L.
 - 7.2 Club des petits déjeuners
 - 7.3 Amendements à la Loi sur l'instruction publique (projet de loi 88)
- 8.0 Période de questions
- 9.0 Prochaine séance
- 10.0 Clôture

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2008-314-CC)

LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 18 NOVEMBRE 2008 - # 6

et résolu : **IL EST PROPOSÉ** par le commissaire, monsieur Ghislain Morin,

QUE la secrétaire générale soit dispensée de la lecture du procès-verbal de la séance régulière du 18 novembre 2008 - # 6, puisque les commissaires en ont reçu copie au moins 6 heures avant la tenue de la présente séance;

QUE le procès-verbal soit adopté comme rédigé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2008-315-CC)

RAPPORT DU COMITÉ DE PARENTS

Monsieur Yves Breton, représentant du comité de parents, précise que la réunion du 8 décembre 2008 du comité de parents n'a pas eu lieu, faute de quorum, étant donné la journée des élections provinciales. Cette réunion est donc reportée au 12 janvier 2009.

REPRÉSENTANT DES COMMISSAIRES AU COMITÉ DE TRAVAIL DU CALENDRIER SCOLAIRE 2009-2010

Le directeur général, monsieur Serge Pelletier, rappelle qu'il y a lieu de nommer un représentant des commissaires sur le comité ad hoc qui a pour but d'étudier l'élaboration du calendrier scolaire 2009-2010.

Après délibérations, la résolution suivante est adoptée :

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, madame Ghislaine Saint-Jean, et résolu :

QUE le conseil des commissaires nomme monsieur Guilmont Pelletier représentant des commissaires sur le comité ad hoc qui a pour but d'étudier l'élaboration du calendrier scolaire 2009-2010.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2008-316-CC)

**ENGAGEMENT - DIRECTION ADJOINTE PAR INTÉRIM
- SECTEUR CABANO/SAINT-LOUIS/SAINT-ELZÉAR/SAINT-HONORÉ**

Le directeur général, monsieur Serge Pelletier, rappelle, qu'à la dernière réunion du comité exécutif, il avait expliqué le dossier et qu'on devait revenir devant le conseil des commissaires pour confirmer l'engagement de monsieur Carol Pélissier en remplacement de madame Guilène Gladu.

Après délibérations, la résolution suivante est adoptée :

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction générale;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur Ghislain Morin, et résolu :

QUE la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs engage monsieur Carol Pélissier à titre de directeur adjoint par intérim pour les écoles du secteur Cabano/Saint-Louis/Saint-Elzéar/Saint-Honoré, à compter du 2 décembre 2008;

D'autoriser le directeur général, monsieur Serge Pelletier, à signer, pour et au nom de la Commission scolaire, le contrat afférent.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2008-317-CC)

ACTE D'ÉTABLISSEMENT - ÉCOLE SECONDAIRE L'ARC-EN-CIEL

Le directeur général, monsieur Serge Pelletier, souligne qu'il y a lieu d'amender l'acte d'établissement de l'École secondaire l'Arc-en-Ciel afin d'y prévoir le fait qu'elle assure l'enseignement pour la clientèle qui fréquente le Centre de réadaptation La Passerelle à Trois-Pistoles.

Après délibérations, la résolution suivante est adoptée :

CONSIDÉRANT que l'École secondaire l'Arc-en-Ciel de Trois-Pistoles assure l'enseignement pour la clientèle qui fréquente le Centre de réadaptation La Passerelle;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, madame Chantal Desjardins, et résolu :

QUE la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs modifie l'acte d'établissement de l'École secondaire l'Arc-en-Ciel pour indiquer le fait qu'elle assure l'enseignement à la clientèle qui fréquente le Centre de réadaptation La Passerelle.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2008-318-CC)

**NOMINATION À LA DIRECTION DU CENTRE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES,
DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DU SERVICE AUX ENTREPRISES**

Le directeur général, monsieur Serge Pelletier, précise que monsieur Bernard D'Amours assurait l'intérim à la direction du Centre de l'éducation des adultes, de la formation professionnelle et du service aux entreprises jusqu'à la date effective de prise de retraite de monsieur Jacques Roy fixée au 31 décembre 2008. Il y a donc lieu de confirmer la nomination de monsieur D'Amours sur une base régulière à compter du 1^{er} janvier 2009.

Après délibérations, la résolution suivante est adoptée :

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction générale;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, madame Chantal Desjardins, et résolu :

QUE la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs confirme, sur une base régulière, monsieur Bernard D'Amours à titre de directeur du Centre de l'éducation des adultes, de la formation professionnelle et du service aux entreprises à compter du 1^{er} janvier 2009;

D'autoriser le directeur général, monsieur Serge Pelletier, à signer, pour et au nom de la Commission scolaire, le contrat afférent.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2008-319-CC)

RÉUNION DU COMITÉ CULTUREL DE LA C.S.F.L.

Suite à une demande d'information sur le sujet, le directeur général, monsieur Serge Pelletier, informe les commissaires qu'une réunion du comité culturel de la Commission scolaire se tiendra en janvier 2009.

CLUB DES PETITS DÉJEUNERS

Suite à une demande d'information sur le sujet, le directeur général, monsieur Serge Pelletier, confirme qu'un projet de club des petits déjeuners se met en place à l'École secondaire du Transcontinental. Ce projet est en lien avec le comité "École en santé" déjà en vigueur dans l'école.

Monsieur Pelletier donne le détail, transmis par la direction adjointe de l'école, à propos de l'implantation de ce club et celui-ci débutera ses activités à compter du 15 décembre 2008.

Les commissaires délibèrent sur le sujet et tous conviennent qu'il s'agit là d'une initiative très positive et prometteuse.

AMENDEMENTS À LA LOI SUR L'INSTRUCTION PUBLIQUE (PROJET DE LOI 88)

Le président, monsieur Guilmont Pelletier, précise que les avocats de la F.C.S.Q. doivent préparer un document résumé sur les récents amendements de la Loi sur l'instruction publique et qu'il verra à ce que les commissaires en reçoivent une copie.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est posée.

PROCHAINE SÉANCE

Le 20 janvier 2009 au lieu ordinaire des séances.

CLÔTURE

L'ordre du jour étant épuisé, **IL EST PROPOSÉ** par le président, monsieur Guilmont Pelletier, et résolu :

QUE la présente séance soit close.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2008-320-CC)

(SIGNÉ)

Monsieur Guilmont Pelletier, président

(SIGNÉ)

Madame Catherine Boulay, secrétaire générale